



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du : **Mardi 28 novembre 2023**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM SAMEDI APRES-MIDI

- **Régional 1 ELITE**

25880438 – CHI POISSY SGL / AS CAN MINES du 27/01/2024 (R1 Elite)

25880437 – GAZIERS PARIS AS 1 / APSAP E. ROUX du 27/01/2024 (R1 Elite)

25880435 – NIKE FC / CONSEIL DPT 92 du 27/01/2024 (R1 Elite)

25880436 – NOVUUS FC / ORANGE ISSY 1 du 27/01/2024 (R1 Elite)

25880434 – AIR France ROISSY AM 1 / BANQUE France AS du 27/01/2024 (R1 Elite)

Suite à la qualification en Coupe Nationale Foot Entreprise, la Commission avance ces rencontres au 13/01/2024.

- **Régional 1**

25880818 – PARIS XIII ES / WAYWOUYWEAR FC du 27/01/2024 (R1/A)

25880814 – AS 116-17^E LE BRIO / ORANGE ISSY 2 du 27/01/2024 (R1/A)

25880907 – RECTORAT A. PARIS / CHATELET AS FC du 27/01/2024 (R1/B)

Suite à la qualification en Coupe Nationale Foot Entreprise, la Commission avance ces rencontres au 13/01/2024.

25880802 – PARIS XIII ES 1 / HOPITAL R. POINCARE 1 du 02/12/2023 (R1/A)

Demande de PARIS XIII ES pour avancer la rencontre à 13h15. Refus du club adverse.

La demande de modification d'horaire ayant été faite dans les délais de prévenance et dans la plage horaire de la compétition, la Commission fixe le coup d'envoi de la rencontre à 13h15 au STADE DE LA POTERNE DES PEUPLIERS.

- **Régional 2**

25881478 – NOUUUS FC 2 / APSAP HENRI MONDOR 1 du 09/12/2023 (R2/A)

Demande de NOUUUS FC 2 pour avancer la rencontre à 12h.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du club adverse.

25881578 – TROPICAL AC / AMICALE RATP DOM TOM du 27/01/2024 (R2/B)

Suite à la qualification en Coupe Nationale Foot Entreprise, la Commission avance cette rencontre au 13/01/2024.

- **Régional 3**

26798574 – BUTTE AUX CAILLES / SACLAY CEA COM du 28/10/2023 (R3/B)

La Commission reporte cette rencontre au 16/12/2023.

26798594 – GAZIERS PARIS AS 2 / WAYWOUYWEAR FC 2 du 09/12/2023 (R3/B)**Rappel du PV du 26/09/2023.**

Suite à l'indisponibilité de l'installation, la Commission demande à GAZIERS PARIS AS 2 de lui communiquer une installation pour permettre le bon déroulement de la rencontre avant le vendredi 07 décembre à 12h.

**COUPE CREDIT MUTUEL PARIS IDF
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM**

27496159 – BRETONS PARIS 1 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 25/11/2023

La Commission prend connaissance du courriel d'ASPTT CHAMPIGNY et enregistre le forfait avisé de ASPTT CHAMPIGNY.